

GESTION D'ACTIFS

De nouvelles stratégies d'investissement sur dividendes apparaissent en France

Par **Rejane Reibaud** | 12/09 | 06:00

Deux sociétés de gestion se sont lancées récemment sur ce segment de marché jusqu'alors utilisé surtout par les salles de trading des banques.

Les dividendes versés par les entreprises deviennent une classe d'actifs à part entière, exploitée de plus en plus par les sociétés de gestion. Si on connaissait déjà les stratégies traditionnelles visant à investir tout simplement sur les actions qui distribuent les plus gros dividendes, voici désormais les stratégies de « future » sur dividendes. Il s'agit d'un **produit dérivé** qui permet de parier sur une hausse ou une baisse du dividende final versé par une entreprise, sans pour autant jamais détenir son action. La Bourse allemande des dérivés Eurex a été la première à coter un tel produit, en 2008. Basé sur l'indice Euro Stoxx 50, c'est aujourd'hui l'instrument le plus échangé sur Eurex. Auparavant, les échanges avaient lieu de gré à gré entre les investisseurs, généralement des salles de marché pour compte propre des banques. Entre janvier et mars 2010, Eurex a lancé plusieurs futures sur dividendes d'entreprises individuelles. Leur développement progressif (la Bourse compte 700.000 contrats ouverts sur indices) a amené des **fonds d'investissement** à s'y intéresser en même temps qu'elle a offert aux anciens traders des salles de marché une opportunité de reconversion.

Ce fut le cas en 2012 pour Jad Comair, ancien responsable du desk de trading fondamental de la Société Générale, qui a fondé Melanion Capital sur cette stratégie. L'entreprise a d'ailleurs obtenu le statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI) par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La même année, Laffitte Capital Management, spécialisée sur les stratégies exploitant les opérations de fusion et acquisitions, a lancé elle aussi sa stratégie d'arbitrage de future sur dividendes et indices, visant une performance absolue. « *C'est un bon complément de notre premier fonds car une entreprise peut utiliser son cash soit pour des opérations de **croissance externe** et des rachats de titres, soit pour verser des dividendes à ses actionnaires,* explique Eric Robbe, président de Laffitte Capital Management. *Il faut savoir en outre que, sur une tendance longue, c'est près de 70 % de la performance d'une action qui est apportée par son dividende* ». Le phénomène promet donc de prendre de l'ampleur.

Réjane Reibaud, Les Echos

Écrit par **REJANE REIBAUD**

Journaliste

rreibaud@lesechos.fr